



**Comité RQD**

Reconversion Qualitative Différée du vignoble

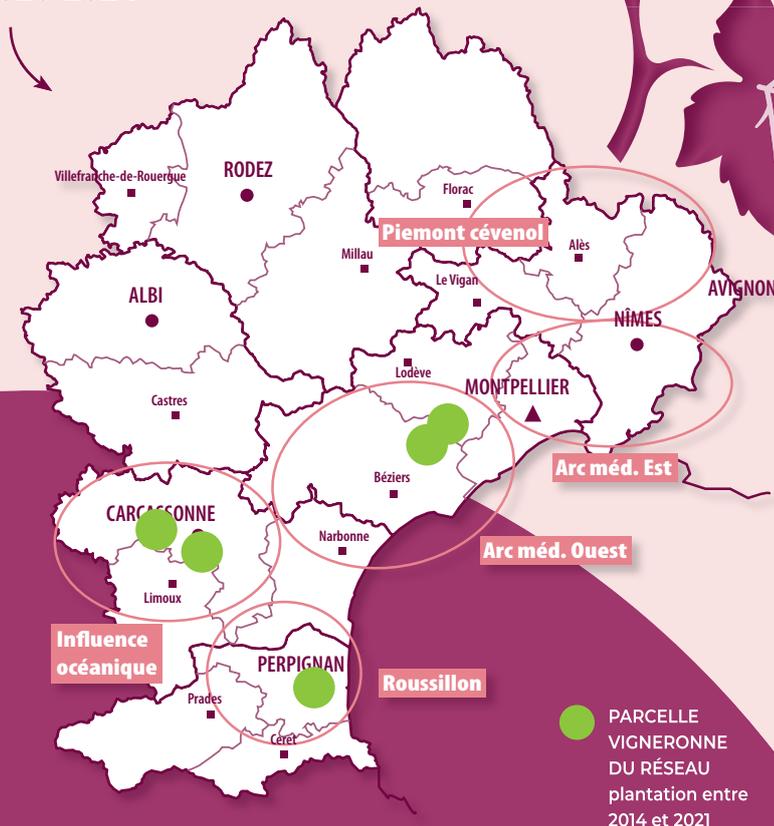


**CHAMBRE  
D'AGRICULTURE  
HÉRAULT**



# Monarch N<sup>®</sup>

## LE RÉSEAU 2020-2024



- ▶ **Variété allemande,**  
classée définitivement  
en 2017.  
Distribuée par tous  
les pépiniéristes.
- ▶ **Éligibilité aux aides**  
OUI en plan individuel  
et NON en plan collectif  
PCR 5.
- ▶ **Cahiers des charges**  
Le Monarch N ne figure  
pas sur les cahiers  
des charges de toutes  
les IGP Vin de Pays  
du bassin de production  
Languedoc-Roussillon.  
Veillez à vérifier l'éligibilité  
de la variété selon votre  
objectif de production.

SO4  
12

**PORTE-GREFFES  
du réseau vigneron**

NOMBRE DE MILLÉSIMES OBSERVÉS

# Monarch N®



## AGRONOMIE

**Aptitude sol et porte-greffe** : pas de contre-indication constatée sur le SO4.

**Aptitude climatique** : pas de parcelles gelées sur le réseau des vignerons en 2021. Pas de parcelles en situation de stress hydrique et chaleur dans le réseau.

**Cycle végétatif** : maturité un peu avant le Merlot.

**Aptitude à la taille** : pas de contre-indication taille courte / longue.

**Port et palissage** : semi-retombant, végétation anarchique nécessitant un palissage soigné (matériel de palissage et passages aux bons moments). La végétation présente une sensibilité au vent en taille longue. Pas de rejets. L'ombrage des grappes est peu important dû à la présence de peu de feuilles, très grandes et d'entre-nœuds très longs. La conduite de la végétation est compliquée pour certains vignerons.

**Vrilles** : moyenne.

**Grappillons** : peu.

**Carences** : carence en magnésium constatée entraînant des brunissures des feuilles et dessèchements des rafles. D'autres rougissements sont également observés.

**Grappes et récolte** : fertilité 3 grappes par bourgeon en taille courte, production moyenne à importante, inférieure à celle du Grenache. Poids des grappes (210 g) comparable au Merlot, à la Syrah. Poids des baies comparable au Cabernet-Sauvignon. Millerandage selon les parcelles.

# PHYTOSANITAIRE oïdium et mildiou

## OÏDIUM



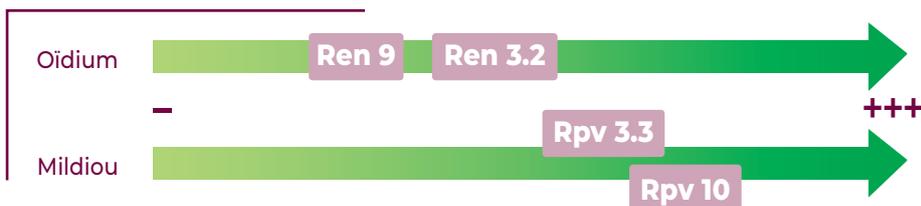
### Degré de résistance OÏDIUM (synthèse des observations 2017 à 2021)



### Degré de résistance MILDIOU (synthèse des observations 2018 et 2020)



### Force des gènes présents



#### Les graphiques de degré de résistance à l'OÏDIUM et au MILDIOU

Le placement des « X » représentant les performances de la variété est obtenu grâce aux observations d'intensité des maladies selon le protocole Oscar de l'INRAé, utilisé systématiquement pour permettre les échanges d'informations. Afin de donner l'échelle au graphique, des cépages classiques ont été placés. Le cépage Merlot est le témoin des parcelles expérimentales suivies dans l'Aude et l'Hérault de 2014 à 2020 selon le même protocole. Les cépages Cabernet-Sauvignon et Grenache sont placés par expertise. Plus « X » est à droite dans la partie vert foncé de l'axe, plus grande est la résistance de la variété à la maladie.

L'axe oïdium est une synthèse de l'ensemble des années suivies pour la variété en remontant le plus loin possible dans la connaissance d'une parcelle (parfois antérieure à la création du réseau). Tandis que l'axe mildiou ne prend en compte que les deux années à mildiou 2018 et 2020.

Le graphique de la « force des gènes présents » est à lire avec précaution. En effet, la connaissance évolue régulièrement. Notamment, certaines variétés allemandes étaient dites monogéniques en oïdium, alors qu'elles sont maintenant polygéniques mais avec des gènes plutôt faibles. Il n'y a pas dans ce cas de pyramidage, avec un gène fort protégé par des plus faibles. Sur le graphique l'axe va de « - » faible à « +++ » résistance totale.

# STRATÉGIES DE TRAITEMENT

## MILDIOU 2024

[https://herault.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/Occitanie/068\\_Inst-Herault/Documents/1\\_productions\\_techniques/experimentation/varietes\\_tolerantes/mildiou\\_juillet\\_2024.pdf](https://herault.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Occitanie/068_Inst-Herault/Documents/1_productions_techniques/experimentation/varietes_tolerantes/mildiou_juillet_2024.pdf)



**OÏDIUM** • Protection de la récolte + durabilité de la résistance  
→ **2 traitements en encadrement de la floraison.**

**MILDIOU** • Protection de la récolte + durabilité de la résistance  
→ selon le contexte de la parcelle et de l'année,  
entre 0 et 2 traitements.

Ne pas négliger les observations régulières.

**BLACK ROT** • Selon la parcelle, choisir un produit à double  
homologation pour faire le traitement de pré-floraison.



## EN SAVOIR +

[https://herault.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/Occitanie/068\\_Inst-Herault/Documents/1\\_productions\\_techniques/experimentation/varietes\\_tolerantes/Focus\\_varietes\\_resistantes\\_ca34\\_04-2024.pdf](https://herault.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Occitanie/068_Inst-Herault/Documents/1_productions_techniques/experimentation/varietes_tolerantes/Focus_varietes_resistantes_ca34_04-2024.pdf)



Cette fiche est obtenue à partir du suivi du **réseau des parcelles vigneronnes**, réseau du comité RQD complété par des rencontres impromptues avec les viticulteurs. Le comité RQD fait intervenir depuis 2020 les quatre Chambres départementales du bassin de production afin de capitaliser des références sur les aptitudes au sol, porte-greffe, taille par variété... Les parcelles sont replacées dans des ensembles climatiques qui influent sur les maladies, validés par l'expertise des conseillers dans le cadre du Bulletin de Santé du Végétal. Ces données seront utilisées dans l'évolution des fiches. Les parcelles ne sont pas forcément suivies tous les ans. Il peut y avoir des rotations afin de prendre en compte plus de cas de plantation.

**Tout viticulteur souhaitant apporter ses observations sur les aptitudes agronomiques, ses expériences des vins et de la commercialisation est bienvenu. Contactez vos conseillers viticoles pour transmettre vos observations, avis, photos...**

Le **protocole** mis en place sur le réseau se base sur deux visites : floraison et véraison-récolte et un échange avec le viticulteur pour synthétiser l'année. A chaque visite un état des lieux de la parcelle est réalisé. L'obtention des données phytosanitaires est réalisée sur la base des classes du protocole Oscar de l'INRAé [www.observatoire-cepages-resistants.fr](http://www.observatoire-cepages-resistants.fr). L'uniformisation des données permet d'envisager des échanges de références si besoin.



## Pour plus d'informations localisées

(parcelle du réseau) : contacter votre Chambre d'agriculture

## Pour d'autres photos de symptômes

<https://observatoire-cepages-resistants.fr/boite-a-outils/identifier-des-symptomes/>



## Pour en savoir plus (œnologie – caractéristiques vins – publications)



<https://herault.chambre-agriculture.fr/productions-techniques/experimentation-recherche/diminution-des-intrants/varietes-tolerantes-mildiou-et-oidium/>



<https://aude.chambre-agriculture.fr/productions-techniques/viticulture/varietes-resistantes-aux-maladies/>



<https://gard.chambre-agriculture.fr/productions-techniques/viticulture/experimentation-cepages-resistants/>



<https://www.icv.fr/publications>



<https://po.chambre-agriculture.fr/productions-techniques/viticulture/cepages-et-porte-greffes/>



Programme coordonné par CA34

[fortin@herault.chambagri.fr](mailto:fortin@herault.chambagri.fr)

Avec le soutien du Comité RQD

[contact@comiterqd-lr.fr](mailto:contact@comiterqd-lr.fr)